



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 janvier 2020

L'offre Anticipa de CNP Assurances désormais 100 % en ligne

Référencée par quatre grands ministères, Anticipa de CNP Assurances permet aux agents et à leurs familles de bénéficier d'une offre globale et modulable de protection sociale développée spécialement pour eux. L'ensemble du processus d'adhésion, du devis à la signature, est désormais réalisable en ligne, facilement et immédiatement.

La convention signée le 1^{er} janvier 2018 entre CNP Assurances et les ministères de l'Education nationale et de la Jeunesse, de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation, de la Culture et des Sports permet à leurs agents, actifs ou retraités, et leur famille, de bénéficier d'Anticipa, pour leur protection complémentaire en santé et prévoyance. Modulable et sur-mesure, l'offre est accessible sur le site Internet : <https://anticipa.cnp.fr>.

Anticipa propose un *process* rapide et innovant d'adhésion en ligne, incluant la signature électronique : un devis en trois minutes et quinze minutes pour obtenir un contrat. Un chatbot répond aux questions en amont et en aval de l'adhésion.

Les agents disposent d'une équipe dédiée du lundi au vendredi de 9h à 20h, joignable par téléphone ou mail.

Avec trois formules au choix en santé et en prévoyance, Anticipa s'adapte en permanence aux besoins spécifiques des agents du service public et leur permet de se prémunir contre les aléas auxquels ils peuvent être confrontés tout au long de leur vie (maladie, incapacité de travail, invalidité...).

- En santé, Anticipa encourage la prévention, facilite l'accès aux soins, permet d'optimiser leurs dépenses et de limiter au maximum le reste à charge. Un simulateur de reste à charge permet en quelques clics de connaître le montant des remboursements selon les formules. L'espace adhérent facilite le suivi avec de nombreuses fonctionnalités : accès au contrat et aux remboursements, demandes de prise de charge, téléchargement de documents, accès aux services... La souplesse de l'offre permet aux agents d'adapter leur niveau de couverture en fonction de l'évolution de leurs besoins tout au long de leur vie.
- En prévoyance, les trois formules couvrent tous les types d'arrêt de travail et prennent en compte le revenu global, c'est-à-dire le traitement indiciaire et les primes.

L'offre Anticipa se distingue également par la richesse des services proposés. Elle donne accès à la plateforme digitale Lyfe de CNP Assurances qui propose une large palette de services digitaux et contenus innovants et à forte valeur ajoutée dans les domaines de la santé, de la prévoyance, du bien-être et du bien vieillir.

Frédérique Pénager

Responsable partenariat Anticipa de CNP Assurances



Spécialement développée pour les agents de quatre grands ministères et leur famille, Anticipa les accompagne tout au long de leur vie avec une offre évolutive et modulable en santé et en prévoyance. Désormais 100 % en ligne, elle est assortie d'une large palette de services à forte valeur ajoutée pour prendre soin de soi et vieillir en bonne santé.



A propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2^e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance/protection et d'épargne/retraite innovantes. La société compte plus de 37 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998. Le Groupe affiche un résultat net de 1 367M€ en 2018.

Contacts Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :

